

**ANNEXE 1 – ECHANGE, TRAITEMENT ET STOCKAGE DES DONNEES**  
**REGLEMENTATION RGPD ET GARANTIES DE SECURITE**

**Rôles et bases légales**

Rôle RGPD	Mission	Base légale
Bruss'help Responsable de traitement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des dispositifs d'orientation et d'insertion des personnes sans-abri en besoin de guidance</li> <li>- Monitoring et évaluation du dispositif "36bis"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 14/06/2018 - articles 64 et suivants</li> <li>- ARGBC SISP du 27/09/1996 - article 36bis</li> </ul>
XXXX Sous-traitant.e	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement psychosocial des personnes sans abri ou en besoin de guidance</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonnance du 14/06/2018 - article 2, 3° à 9°</li> <li>- Consentement de la personne concernée par le traitement des données</li> </ul>

**Objectifs du traitement des données :**

Bruss'help collecte les données reprises à l'annexe 2 pour répondre aux obligations imposées par l'article 36bis de l'AGRBC SISP et pour atteindre les objectifs suivants :

- Transmission de données anonymisées et statistiques à la SLRB ;
- Évaluation du dispositif d'attributions prioritaires ;
- Recommandations à destination des pouvoirs publics compétents.

**Personnes ou catégories de personnes concernées par le traitement des données :**

Candidat.e.s-locataires suivi.e.s/accompagné.es par les services suivants :

- Organismes bruxellois agréés conformément aux art. 28 et suivants de l'Ordonnance du 14/06/2018
- Maisons d'accueil agréés conformément aux art. 3 et suivants du décret du 27 mai 1999 relatif à l'octroi de l'agrément et de subventions aux maisons d'accueil
- Services visés par le décret du 8 mai 2009 relatif à l'aide sociale générale

Les informations relatives au **type de données collectées**, à la périodicité de la récolte de données et au fonctionnement des outils de monitoring sont reprises à l'annexe 2.

**Garanties de protection et de sécurité des données :**

Les données recueillies par Bruss'help sont hébergées en Belgique, sur un serveur externe (OVHCloud) garantissant le respect des conditions de sécurité nécessaires, compte tenu du caractère particulièrement sensible et confidentiel de ces données.

L'opérateur social peut demander à Bruss'help copie du contrat-cadre conclu avec l'hébergeur OVHCloud.

Les données recueillies et hébergées sur le serveur externe sont automatiquement supprimées 5 ans après la date d'encodage des données dans le logiciel de monitoring.

En tant que responsable du traitement, Bruss'help s'engage à se conformer aux dispositions et mesures suivantes pour garantir la sécurité des données échangées et traitées dans le cadre de l'art.36bis :

- Des moyens permettant de garantir sur base permanente la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement ;
- Des moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
- Une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement ;
- La mise en œuvre et l'utilisation de technologies et techniques de sécurisation en conformité avec les meilleures pratiques dans l'industrie (firewall, réseau, anti-malware, politique en matière de mots de passe ...) ;
- Pseudonymisation ou cryptage de données à caractère personnel (au moins pour les mots de passe) ;
- Accords mutuels pour la protection contre les vulnérabilités (patching) ou hacking ;
- L'utilisation de connexions sécurisées et certificats pour sites web et pour le trafic de données (https, SSL) ;
- La garantie de résilience des applications web contre le top 10 des risques de sécurité repris dans l'OWASP (cross site scripting, SQL injection...) .

**Obligations du/de la sous-traitant.e :**

- Informer la personne concernée par le traitement de ses données des objectifs, finalités et modalités de traitement de ces données, et de ses droits au regard du RGPD (article 15 et suivants) ;
- Traiter les données visées à l'annexe 2 uniquement sur instruction de Bruss'Help ;
- Ne pas réutiliser ces données pour d'autres finalités que celles prévues dans la convention à laquelle se rattachent les annexes 1 et 2 ;
- Assurer la confidentialité et la formation du personnel traitant ces données ;
- Notifier tout incident ou violation de données à Bruss'Help.

**Personnes de contact :**

<b>Responsable IT</b>	Steven D'Heygere	Steven.dheygere@brusshelp.org
<b>Responsable RGPD/DPO</b>	Pauline Tombus	Pauline.tombus@brusshelp.org
<b>Responsable opérationnel.le</b>	Conseil Housing	housing@brusshelp.org